

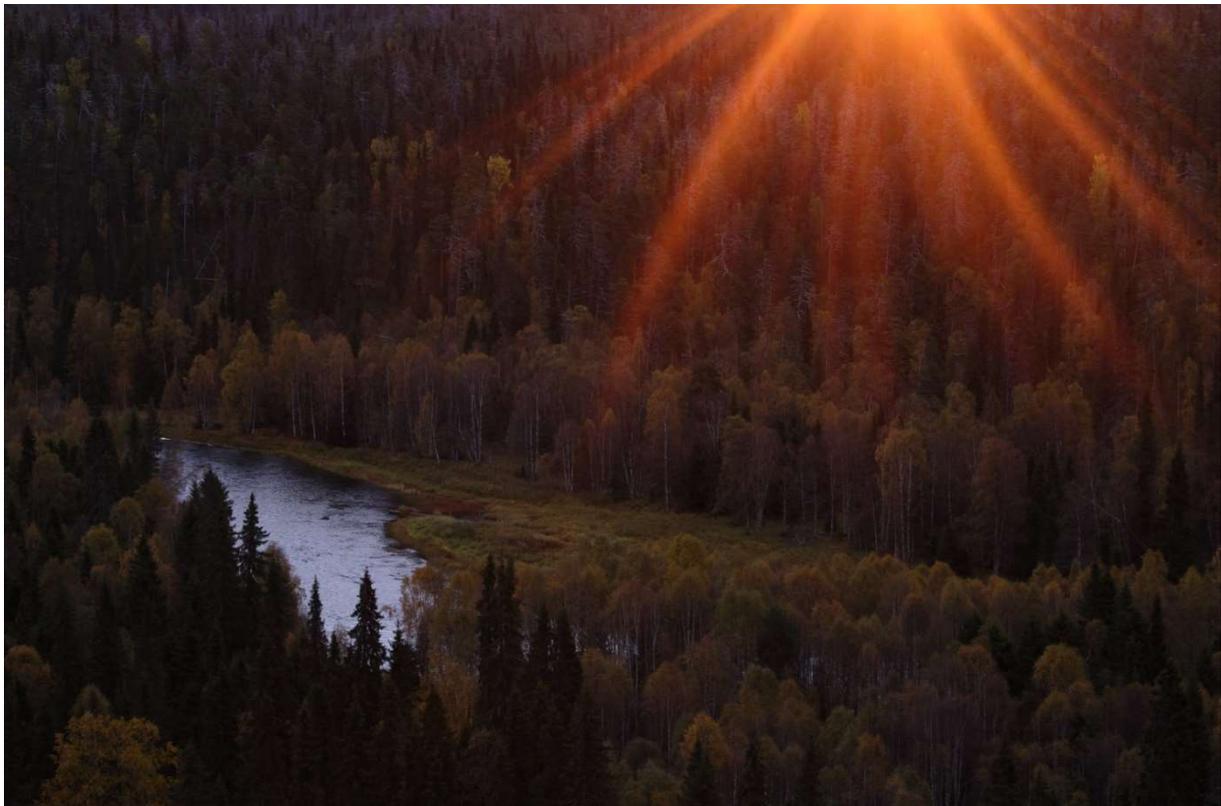
Votre guide : Jonathan Lhoir  
Photographe professionnel et naturaliste  
Contact : [jonathan@unoeilsurlanature.com](mailto:jonathan@unoeilsurlanature.com)  
Téléphone : +33 (0) 6 87 29 60 23



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

## Finlande – La Ruska en Laponie

*Photographiez la taïga à l'apogée de ses couleurs automnales*



**Durée** : 9 jours.

**Lieu du séjour** : Finlande - Kuusamo et environs.

**Nombre de participants** : Minimum 3 – maximum 6.

**Tarif** : 2500€.

**Dates 2024** : du samedi 21 septembre 16h00 au dimanche 29 septembre 12h00

**Thématiques** : Paysages – couleurs automnales – faune scandinave – aurores boréales.

**Début de prise en charge** : Aéroport de Kuusamo en milieu d'après-midi du J1.

**Fin de prise en charge** : Aéroport de Kuusamo en milieu d'après-midi du J9.

## Présentation du séjour

Il y a des endroits qui pour des raisons parfois inexplicables sont des eldorados pour qui aime la nature. En Finlande, sous la latitude de la fin du golfe de Botnie mais proche de la frontière russe, se trouve l'un de ces endroits. « Kuusamo », nom de la plus grande ville de ce secteur, ne vous est probablement pas ou plus complètement inconnu ? Fief du plus célèbre photographe finlandais, Hannu Hautala, la région de Kuusamo est le pied à terre d'une impressionnante foultitude de photographes animaliers, de nature et bien sûr de paysages. Ce n'est pas le fait d'un hasard si autant de photographes et de naturalistes fréquentent ponctuellement ou tout au long de l'année ce mouchoir de poche de la Finlande...

Tout a commencé pour moi en 2014 lorsque le Festival photo Nature de Kuusamo m'invite pour présenter mon travail photographique alors porté sur les contrastes et le minimalisme. C'est à cette occasion que je découvre à mon tour le potentiel photographique de cette région ! Depuis, comme bon nombre de photographes, je suis tombé amoureux de la richesse faunistique et de la diversité paysagère qu'offre cette mosaïque d'habitats naturels. Alors, les voyages photo se succèdent et les quelques semaines - voire mois - par an que je passe là-bas sur les traces de mes prédécesseurs ne tarissent pas mon enthousiasme et ma fascination pour cette région.

Ce voyage photo en Finlande est donc le résultat de ces années de prospection et l'occasion pour vous de me suivre sur les plus beaux endroits de cette région ! Sans évidemment être exhaustif, voici quelques endroits et sujets que nous fréquenterons lors de nos escapades aux portes de la Laponie !

Les « Tunturi », que l'on pourrait traduire par « montagne » est le terme finnois pour décrire ces collines arrondies, bordées de pentes douces et qui présentent souvent une végétation naturelle typée tundra ou qui peut parfois être intimement enchevêtrée avec la taïga. En leurs sommets, les conditions climatiques sont souvent rudes, en témoigne la végétation basse et la forme des ligneux. Nous y passerons un temps considérable aux couchers et levers de soleil ou de lune !

Les rivières sont également un autre point d'intérêt de la région de Kuusamo. A titre d'exemples, les rivières Vattumutka, Oulankajoki et Kallokasniva sont particulièrement photogéniques et si nous sommes chanceux, la brume viendra compléter le décor. Un régal pour les yeux...

La Taïga, en mosaïque avec les innombrables lacs, dessine le reste du paysage de la région. Composée majoritairement par le pin et l'Épicéa, il n'est pas rare de croiser çà et là quelques bouleaux, peupliers trembles et autres saules dont raffolent les Tétraoïnés finlandais qui dans l'optique de ce séjour photographique auront toute notre attention !

Et puisque nous parlons à présent de diversité faunistique, autant vous dire que les espèces que nous pourrions observer et photographier dans cette région sont nombreuses et ce, à toutes les saisons ! Pour les plus emblématiques : mésangeai, durbec, robin à flanc roux, jaseur boréal, grive mauvis, Gelinotte, lagopède, tétras-lyre, Grand-tétras, chouette épervière, chevêchette d'Europe, cygne chanteur, pic tridactyle et noir, aigle royal et bien d'autres encore... Sans être l'objectif principal de ce séjour, vous pouvez compter sur le fait de photographier ces espèces lors de nos billebaudes de photographes opportunistes.

Enfin, quand nous aurons fait le plein d'aquarelles numériques, peut-être sera-t-il l'heure de regarder vers le ciel pour observer les aurores boréales ? Kuusamo étant sur la ligne du KP3, il n'est pas rare de pouvoir observer des aurores sous cette latitude. Sans être le meilleur endroit de Laponie pour leur observation car le ciel est souvent nuageux, il nous restera si la chance n'est pas avec nous, la joie de terminer notre journée dans le sauna de notre chalet qui sent bon le douglas.

## Les apports photo

Durant ce voyage photo je souhaite vous entraîner vers une démarche photographique moins conventionnelle et utiliser les belles opportunités qui se présenteront à nous pour la mettre en œuvre. Aussi, considérer votre boîtier non plus comme un appareil photo mais plutôt comme un pinceau et vous apprendre à le manier ! Evidemment dans un premier temps il y aura de la technique mais à terme l'idée est surtout de vous amener à maîtriser pour pouvoir exprimer naturellement, voire inconsciemment votre ressenti ! Tout un programme avec en toile de fond la palette de couleurs infinies de la ruska !

## L'avis de votre guide

*« Quoi de plus inspirant pour un photographe amoureux des arbres et du sauvage que d'être dans la taïga à l'apogée des couleurs automnales ? La Ruska est ce moment éphémère à vivre au moins une fois dans sa vie de photographe ! ».*

Jonathan Lhoir

## Votre guide

Jonathan est avant tout un naturaliste et un photographe passionné. Diplômé en sylviculture et environnement, il a acquis au fil de ses diverses expériences professionnelles des compétences fortes dans de nombreuses disciplines telles que l'entomologie, l'ornithologie ou encore la botanique. Aujourd'hui, photographe professionnel, il utilise la photographie comme support afin de communiquer son engagement pour la protection de la nature. Conférencier, membre de jury, exposant, auteur de divers ouvrages, ses photographies sont également primées et publiées à travers l'Europe.

## Vous aimerez

- Les couleurs improbables de la ruska
- Photographier ce phénomène splendide que sont les aurores boréales
- La diversité des lieux visités
- Les rencontres avec la faune locale
- Le nombre de participants limité à 6



## Votre voyage jour par jour

Jour 1 – Dans l'après-midi nous nous retrouvons à l'aéroport de Kuusamo. Transfert vers notre hébergement et installation. Une fois posés, nous ferons une présentation du voyage et tour de table des participants. Repas du soir et veille pour les aurores boréales si les conditions sont favorables.

Jour 2 à Jour 7 – Ce ne sont pas les endroits à fréquenter et à prospecter qui manquent dans cette partie de la Finlande ! Surtout à cette époque de l'année. Aussi, nos journées seront bien remplies par des sorties de terrain dans les parcs nationaux et les réserves naturelles et lorsque nous serons posés dans notre chalet nous ferons des analyses d'images, de la théorie et les discussions sur la photographie et la nature ne manqueront pas ! Pour terminer, à chaque fois que les conditions seront propices, nous veillerons aux aurores boréales !

Jour 8 – Dernière matinée sur le terrain avant de prendre la route pour l'aéroport et de retourner dans le bouillonnement du monde moderne après cette semaine de contemplation et de calme...

A noter : Ce programme est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, état du terrain, niveau des participants, contraintes opérationnelles). En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du voyage.



## Conditions du séjour

**Hébergement** : Chalet finlandais en bois avec sauna en base chambre twin.

**Transports** : Véhicule 9 places.

**Repas** : Petit déjeuner et dîner au chalet – pique-nique le midi sur le terrain.

**Condition physique** : Ce séjour nécessite d’avoir une capacité physique vous permettant d’effectuer quelques marches prolongées dans des conditions automnales avec un sac à dos photo et pique-nique.

**Climat** : A cette époque de l’année les conditions peuvent parfois être rudes et les écarts de températures très grands entre le petit matin et l’après-midi. Prévoyez donc de vous habiller en conséquence.

**Décalage horaire** : Kuusamo est sur le fuseau horaire GMT + 2. Par conséquent il y a une heure de décalage avec la France, la Belgique ou encore la Suisse.

**Formalité** : Il n’y a pas de formalité particulière à effectuer pour aller en Finlande. Une pièce d’identité valable 6 mois après la fin du séjour est suffisante.

## Préparer votre séjour

### Documents

- document d'identité
- documents importants numérisés ou imprimés (billets d’avion)
- contrat d’assurance

**Bagages**

- un sac de voyage destiné à voyager en soute.
- un sac à dos photo compatible avec les normes « bagage cabine ». (Attention au poids maximum en fonction des compagnies aériennes).

**Matériel photo et accessoires**

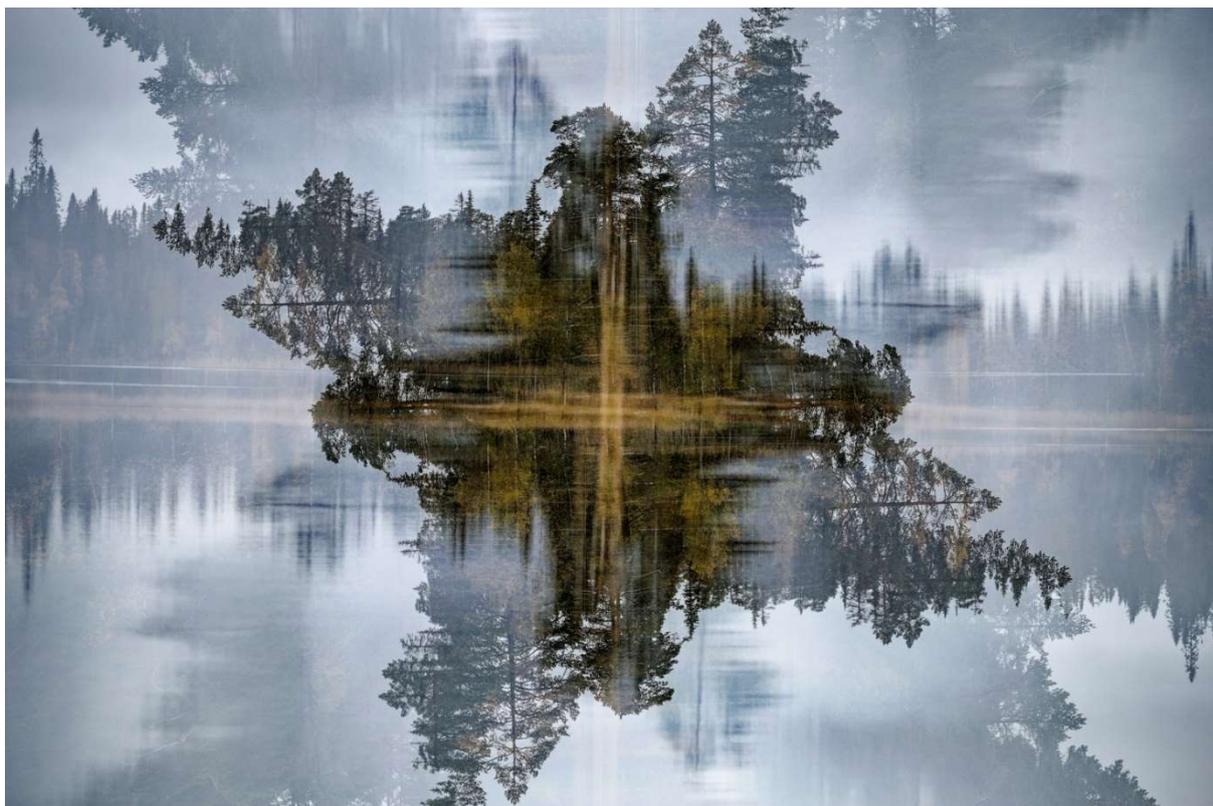
- un appareil photo reflex ou hybride
- objectifs (téléobjectifs >400mm / télézoom type 70-200mm / grand-angle type 14-35mm)
- plusieurs batteries + chargeur
- cartes mémoire
- filtres (polarisant/gris neutre)
- un trépied ou monopode
- lingette/pinceau/poire
- pc portable
- Disque dur externe
- Thermos
- lampe frontale

**Vêtements**

- doudoune ou polaire
- pantalon rando
- veste imperméable
- une paire de chaussures de rando
- surpantalon imperméable
- gants

**Santé et pharmacie personnelle**

Une visite chez votre médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général. Veuillez également à emporter votre pharmacie personnelle adaptée à vos besoins.



## Informations pratiques

**Tarif :** 2500€.

### Le tarif comprend :

- Le transport durant l'entièreté du séjour
- Les repas du J1 soir jusqu'au J9 midi
- L'encadrement par un photographe professionnel
- L'hébergement en chambre individuelle

### Le tarif ne comprend pas :

- Les billets d'avion
- Les pourboires et dépenses personnelles
- Les différentes assurances
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »

## Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Jonathan Lhoir - [jonathan@unoeilsurlanature.com](mailto:jonathan@unoeilsurlanature.com) - +33 (0) 6 87 29 60 23

## Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
- A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature. A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Quant à elle, la réception des chèques est acceptée jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation/résolution de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation/résolution visés à l'article 6.1. ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

## Annulation

### Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation. Attention, c'est la date de réception de l'écrit par l'agence qui sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurinco, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

### Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement

défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

## Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose trois formules d'assurance pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site [www.unoeilsurlanature.com](http://www.unoeilsurlanature.com) ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

### Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).
- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).
- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).

- **Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).**

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

Assistance rapatriement :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement ou transport sanitaire si vous êtes blessé ou malade pendant le séjour,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'assistance juridique à l'étranger.

Responsabilité civile – vie privée à l'étranger :

- Dommages corporels, matériels et immatériels,
- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident,
- Action amiable ou judiciaire en cas de litige.

Extension épidémie - pandémie :

- Téléconsultation avant le départ,
- Rapatriement médical,
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie,
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine,
- Retour impossible suite à annulation de vol.

- **Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).**

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...,
- L'annulation pour causes dénommées :
  - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnels, dommages au véhicule avant le départ. Une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
  - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, le vol des papiers d'identité dans les 4 jours avant le départ, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie bagages :

Couvre vos bagages et objets précieux (y compris votre matériel photo à hauteur de 50% du capital) contre le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport. Franchise de 30€ par personne.

Garantie épidémie :

- Annulation pour maladie grave (y compris suite à épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage,
  - Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température par les autorités sanitaires du pays de départ ou la compagnie de transport avec laquelle vous voyagez,
  - Annulation en cas d'absence de vaccination
- **Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).**

Intègre les garanties suivantes :

- Garantie annulation toutes causes justifiées,
- Garantie Bagages,
- Retard de transport (maximum de 50 à 100€ par personne),
- Garantie interruption de séjour et d'activité : interruption de séjour suite à rapatriement médical (plafond 30 000€); interruption d'activité en cas de maladie sur place ne nécessitant pas de rapatriement (100€/jour, max de 3 jours),
- Garantie assistance rapatriement,
- Responsabilité civile – vie privée à l'étranger,
- Extension épidémies et pandémies.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux

SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry

Siret 92058912400014 – TVA FR68920589124

Immatriculation tourisme IM073220007

RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris

Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris

[contact@unoeilsurlanature.com](mailto:contact@unoeilsurlanature.com) – [www.unoeilsurlanature.com](http://www.unoeilsurlanature.com)

FT version 23/10/2023